Salle socio-culturelle



Toutes les associations pourront bénéficier de 2 gratuités sous réserve que les manifestations organisées présentent un caractère public et contribuent à l'animation de la Commune.

Afin de préserver les conditions dont bénéficiaient historiquement certaines associations particulièrement impliquées dans la vie communale, notamment l'APE, ACSE et le Comité des Fêtes, est porté à :

- 3 utilisations de la salle socio-culturelle pour l'APE et le Comité des Fêtes
- 5 utilisations pour ACSE.



Salle du Conseil municipal

La salle du Conseil municipal peut être mise gratuitement à la disposition des associations de la commune pour la tenue de leurs réunions de bureau, sous réserve de sa disponibilité et des besoins liés au fonctionnement des services municipaux.

Toute demande de réservation est à formuler au préalable auprès de la mairie, dans un délai permettant d'en assurer le traitement. La mise à disposition ne sera effective qu'après validation par les services municipaux, dans le respect des règles d'utilisation des locaux communaux

Accompagnement matériel et logistique

La Commune apporte un soutien complémentaire sous différentes formes : mise à disposition ponctuelle de matériel communal ; accompagnement des services techniques selon les disponibilités ; relais d'information et de communication sur les supports municipaux ; soutien des élus lors des manifestations locales.

Aides exceptionnelles

Les associations souhaitant solliciter une aide supérieure à la subvention de fonctionnement peuvent déposer tout au long de l'année une demande d'aide exceptionnelle. Le dossier est à récupérer auprès de la Mairie.

Ces demandes seront examinées au regard:

- de l'intérêt du projet pour la Commune et ses habitants ;
- du caractère exceptionnel de l'action présentée ;
- des crédits disponibles inscrits au budget communal.

Les aides exceptionnelles peuvent être accordées aux associations ayant ou non leur siège social sur la Commune lorsque leur projet présente un intérêt particulier pour le territoire communal.

Renforcement du partenariat avec les associations

Afin de favoriser la communication des associations entre elles ou envers le public, la Commune travaille sur la mise en œuvre d'un calendrier partagé des manifestations et d'outils de communication.

Les applications sur téléphone permettent à tout un chacun de connaître les informations de sa commune. La Municipalité, qui communiquait jusqu'à présent sur PanneauPocket, a choisi de s'abonner à Illiwap pour des raisons pratiques. Durant une période de transition, les deux applications seront utilisées, avant l'arrêt prochain de PanneauPocket.

Le site Internet qui va bientôt sortir sera une vitrine pour la promotion de nos associations.

Par ces mesures, la Commune affirme sa volonté de soutenir durablement le tissu associatif local tout en garantissant une utilisation équitable, transparente et responsable des moyens publics mis à disposition.

Le Mot du Maire

Bonjour à tous,

Après l'envoi du bulletin municipal de juillet, j'ai le plaisir de vous saluer pour vous souhaiter une bonne rentrée. Eh bien oui, il n'y a pas que les enfants qui font leur rentrée ! Ce calendrier rythme aussi notre vie professionnelle et familiale. C'est également le retour des activités associatives que beaucoup d'entre vous partagent et, souvent, animent.

Les associations sont l'âme de notre communauté. Participer à leurs activités nous apporte sur les plans culturel, ludique, physique et mental, tout en créant des relations et des liens sociaux avec nos voisins et nos amis.

Avec la nouvelle équipe, nous avons souhaité encourager les associations par des aides financières, la mise à disposition de matériel et de main-d'œuvre, ainsi que par l'incitation à la collaboration.

Les associations ont répondu présentes à leurs rendez-vous traditionnels ce printemps et cet été, auxquelles se sont ajoutées d'autres manifestations organisées par des acteurs extérieurs ou des particuliers. Ainsi, Sanssac s'est une nouvelle fois fait remarquer par son dynamisme et sa convivialité. Et bien sûr, d'autres rendez-vous festifs, culturels et artistiques sont déjà annoncés.

Suivez cette actualité sur le site de la commune, PanneauPocket et Illiwap, adhérez aux associations locales et vous constaterez que Sanssac et ses voisines n'ont rien à envier aux « grandes communes » en matière de divertissement.

Au nom de l'équipe municipale, je remercie encore une fois tous les organisateurs de ces manifestations et les responsables qui font vivre les associations et, au-delà, notre communauté.

Gérard MAZOYER

Cette lettre d'information présente des éléments issus des décisions prises par le conseil municipal, dans une démarche commune, sans distinction entre les différentes listes.



Coyac - Driaudes - Eyssac - Farreyrolles - La Fabrique - La Plaine de Vourzac - Le Crouzet / Peyrebille - Les Vignes - Le Zouave - Lonnac - Mezeyrac - Vourzac

Septembre, ce n'est pas que la rentrée des enfants, c'est aussi…

LA RENTRÉE DES ASSOCIATIONS

Notre commune fourmille d'associations. Qu'il s'agisse d'associations qui animent le village le temps d'un repas, ou de celles qui permettent la pratique d'une activité chaque semaine, toutes occupent une place importante dans la vie de notre commune.

Bien ancrées au cœur de notre territoire, elles contribuent à créer du lien, à faire vivre notre commune et à offrir à chacun des occasions de se retrouver.

En cette période de rentrée scolaire, il nous paraît important de faire un tour d'horizon de la richesse de notre tissu associatif et de vous en faire découvrir toute la diversité. Nous espérons ainsi vous donner envie, Chère lectrice, Cher lecteur, de rejoindre l'une ou l'autre de nos associations, de participer aux manifestations pour, au final, prendre plaisir à vivre dans notre commune.

ASSOCIATIONS DE VILLAGE

Organisées autour de leur assemblée, ces associations contribuent à créer et à renforcer les liens entre les habitants d'un même village. Les repas d'été ont déjà rythmé la belle saison, et les traditionnelles tripes viendront réchauffer les mois d'hiver.

LES AMIS DE FARREYROLLES

Deux rendez-vous ont lieu annuellement ; celui de la mi-mars permet de se retrouver autour des tripes et celui de fin août permet de prendre un peu de forces pour la rentrée scolaire.
Président : Guillaume FONTAINE
Contact : 06 78 53 36 39

LE RENOUVEAU DE COYAC

Quatre rendez-vous rythment l'année : les habitants se retrouvent autour de la galette en février, du four banal à l'automne, à l'Assemblée du village pour les traditionnelles tripes, et enfin à la « guinguette » à l'occasion de la Fête d'été.

Président : Pascal DELABRE
Contact : pascal.delabre4@wanadoo.fr
06 86 96 23 17

LE FIL DE VOURZAC

De nombreuses animations sont organisées tout au long de l'année par l'association : la fête des Amis de Vourzac, début juillet, le traditionnel repas « soupes », en octobre, ainsi que des sorties pour aller découvrir ce qui se passe ailleurs… tout en étant toujours bien contents de retrouver son chez-soi.

Présidente : Marie-Claude DELMAS
Contact : 06 68 94 26 88

Imprimé par La Bureautique - Le Puy en Velay - Ne pas jeter sur la voie publique

ASSOCIATIONS D'ANIMATIONS

Il y a des dates à ne pas rater, histoire de pouvoir se retrouver : Fête patronale, beaujolais, loto, carnaval, toutes les associations y vont de leurs évènements. Alors, profitons-en ! Ils se déroulent juste là, à nos portes...

BUENA ONDA

Une seule manifestation mais quel évènement !

Ce festival de musiques actuelles, aux styles très divers, le plus souvent alternatives, réputé pour son ambiance chaleureuse et familiale prendra à nouveau ses espaces autour de la salle Socioculturelle les 21 et 22 mai 2027.

Trop méconnu, il est pourtant d'une qualité remarquable. C'est l'occasion de passer de supers moments entre amis, en famille.

Président : Maxime BOYER
Contact : 07 71 62 19 71

L'AMALGAME

Comité des jeunes avant tout, c'est autour de l'organisation de manifestations qu'ils partagent leurs moments de jeunesse. Bal, soirée pizza, concours de pétanque, sont des succès. Ils peuvent être fiers de ce qu'ils apportent à la Commune.

Soutenons-les en continuant à participer à leurs évènements ! `

Président : Mathis DANCE
Contact : mathis.dance@outlook.com
07 82 96 08 11

LE COMITÉ DES FÊTES

Il a pris un nouvel élan en 2026, et a su fédérer autour de l'organisation de sa fête patronale.

L'animation du pain et le vide-greniers ont notamment eu leur succès.

On note dans nos agendas la très attendue soirée «Beaujolais Nouveau» en novembre.

Président : Christophe CHANAL
Contact : comitefetes43@gmail.com

RED BUELL RACING

Le repas des grenouilles est l'un de ses rendez-vous incontournables. L'association a bien d'autres manifestations à proposer, toutes aussi conviviales, qui permettent aux habitants de partager de bons moments ensemble, et à Mathieu de performer sur les circuits.

Prochaine date : Halloween le samedi 31 octobre pour petits et grands.

Présidente : Florence FELGINES
Contact : redbuellracing43@gmail.com

ASSOCIATIONS DE LOISIRS

ASSOCIATION COMMUNALE DE CHASSE AGRÉÉE (ACCA)

Les chasseurs jouent un rôle essentiel au sein de la commune. En parcourant les chemins, les cultures et les espaces naturels, ils contribuent à la surveillance du territoire ainsi qu'à la régulation de la faune.

Que vous soyez chasseur d'une saison ou chasseur d'un jour, le bureau vous accueillera avec grand plaisir et vous transmettra ses valeurs : sécurité, responsabilité et partage, afin de préserver le territoire et permettre sa transmission durable aux générations futures.

Président : Alain DANCE
Contact : acca.sanssac@gmail.com
06 95 91 29 46

QI HARMONIE

Il s'agit de la pratique d'un art énergétique chinois, qui invite à prendre soin de son corps et de son esprit. À travers des mouvements, la respiration et le travail de l'énergie, chacun peut retrouver davantage d'équilibre, relâcher les tensions et favoriser une sensation de bien-être.

Les cours se déroulent tous les mardis à 9h30 à 10h30 à la Salle Socioculturelle. Les deux premiers cours sont gratuits.

Deux journée de découverte de la pratique seront ouvertes à tous en novembre et en mars.

Présidente : Nicole BRUN (06 87 12 30 02)
Enseignant : Bernard BATISSON (06 85 19 06 60)
Contact : qi.harmonie43@gmail.com

YOGA

C'est un moment pour soi, pour prendre soin de son corps et apaiser son esprit. Une activité douce et accessible à tous, qui permet de se retrouver, de prendre le temps de respirer et de repartir plus détendu.

Les cours ont lieu les mardis et jeudis, de 19h30 à 21h à la salle de motricité de l'Ecole. Les deux premiers cours sont gratuits.

Renseignements :
Julie BONJEAN (06 76 79 02 85)
Martine CHABANON (06 50 63 20 42)
Pascale TORRENT (06 76 99 15 99)
Contact : yoga.sanssac@gmail.com

GROUPE FOLKLORIQUE « Lous Dansaïrs de Magarand »

Toujours heureux de partager leur passion de la danse folklorique, le groupe se retrouve tous les jeudis soirs de 20h à 22h30 à la Salle Magarand de la Salle Socio-Culturelle.

Musiciens, danseurs, vous êtes les bienvenus pour y partager des moments conviviaux.

Présidente : Joëlle GAYTE
Contact : joelle.gayte@gmail.com
06 74 63 97 84

ASSOCIATIONS CULTURELLES

ASSOCIATION CULTURELLE DE SANSSAC L'EGLISE (ACSE)

Association Culturelle avant tout, elle organise de nombreuses manifestations pour animer la Commune et apporte son lot d'évènements culturels à notre commune: loto, soirées théâtre, week-end artistiques...

Présidente : Emmanuelle CHACORNAC
Contact : acse.emmanuelle.chacornac@gmail.com
06 22 65 73 50

LES AMIS DE LA BIBLIOTHÈQUE

Située au sein de l'école, la bibliothèque est accessible le mardi de 16h30 à 18h00 et le mercredi de 14h30 à 15h30. Animées par l'envie de partager leur passion de la lecture, les bénévoles œuvrent avec enthousiasme pour faire vivre ce lieu.

On salue notamment l'initiative d'accompagner les enfants dans la découverte de la lecture en ouvrant la bibliothèque un soir de semaine à la sortie de l'école et en les accueillant un vendredi par mois dans le cadre d'ateliers.

Présidente : Marie-Claude DELMAS
Contact : bibliosanssac@gmail.com

ASSOCIATION DE L'ÉCOLE

ASSOCIATION DES PARENTS D'ÉLÈVES (APE)

Cette association particulièrement dynamique multiplie les manifestations tout au long de l'année, avec un double objectif: créer du lien entre les parents et récolter des fonds pour agrémenter la scolarité des enfants de l'école.

Et le moins qu'on puisse dire, c'est que l'APE contribue énormément : participation aux sorties et voyages scolaires, acquisition de jouets, de tablettes...

Aussi, si vous êtes parents, n'hésitez pas à participer, selon vos disponibilités, à l'organisation des différentes manifestations.

Et si vous n'êtes plus parents d'élèves, vous pouvez aussi les soutenir en prenant part aux événements organisés.

Chaque participation contribue à faire vivre l'association et à offrir un meilleur cadre d'apprentissage aux enfants de notre école.

Présidente : Angélique COSTE
Contact : michel.pignol.ape43320@gmail.com

ASSOCIATIONS EN CRÉATION

DELICAE MUSICAE

Cette association prévoit l'organisation de master class de viole de gambe et de concerts en fin d'académie.

Un concert sera organisé tous les ans dans l'église de la commune.

Président : Hubert ROSIER
Contact : hubert.rosier@hotmail.fr
06 81 37 78 01

RACING VELAY 43

L'association prévoit la création d'une piste de voitures radiocommandées tout-terrain à Sanssac-l'Église.

Elle organisera des journées de découverte et des rencontres conviviales autour du modélisme automobile, avec pour objectif, à terme, d'organiser des manifestations et des compétitions.

Président : Cyril TENDILLE
Téléphone du club : 07 45 64 76 54
E-mail : racing.velay.43@gmail.com

COUP DE PROJECTEUR SUR L'ACCOMPAGNEMENT DES ASSOCIATIONS DE LA COMMUNE

Les aides au fonctionnement

Une aide forfaitaire de fonctionnement de 200 € est octroyée aux associations locales demandeuses. En contrepartie du soutien accordé, les associations sont encouragées à participer à la Fête Patronale et/ou à proposer des petites actions ouvertes aux habitants.

Participation aux frais d'eau et d'électricité des Assemblées

Parce qu'il nous paraissait inéquitable que les associations faisant vivre les assemblées soient contraintes d'assumer seules leurs charges, il a été décidé de soutenir les trois associations des assemblées en participant aux frais d'abonnement à l'eau et à l'électricité. Une aide de 150 € est octroyée sur demande écrite.

